

1. Contexte

Les non-salariés agricoles sont confrontés à une complexité croissante des démarches administratives, générant une charge supplémentaire susceptible d'altérer leur équilibre professionnel et personnel.

Dans ce contexte, afin de prévenir le mal-être et l'épuisement professionnel, la Caisse Générale de Sécurité Sociale de Martinique, déploie une aide extra-légale relevant de son action sociale. Cette aide intitulée "Aide au Répit Administratif", émergera sur les fonds d'action sociale de la Mutualité Sociale Agricole (MSA).

Le présent appel à candidatures est lancé afin de constituer un vivier d'intervenants susceptibles de réaliser des prestations d'assistance administrative ponctuelles, à l'attention des non-salariés agricoles.

2. Objet de l'appel à candidatures

Cet appel à candidatures a pour objet la sélection en vue d'un conventionnement d'assistants administratifs indépendants ou de structures employeuses.

3. Nature des missions

La prestation peut porter sur un ou plusieurs des domaines suivants :

3.1. Assistance administrative

- Classement, tri et organisation des documents
- Gestion du courrier, rédaction de courriers simples
- Saisie ou traitement de factures, paiements
- Rédaction de documents courants
- Élaboration du livret MicroBA

3.2. Accompagnement ou prise en charge directe Obligations réglementaires

- Mise à jour des registres d'élevage
- Suivi des mouvements de cheptel (entrées/sorties)
- Aide à la demande de prise en charge des cotisations (MSA, etc.)
- Appui à la déclaration de revenus auprès des services fiscaux

3.3. Soutien au numérique

- Utilisation de l'ordinateur et des outils bureautiques de base
- Appui à la gestion numérique des documents administratifs

Les missions de nature comptable sont strictement exclues.

4. Modalités d'intervention

- Intervention au domicile de l'assuré ou sur son exploitation
- Durée maximale: 49 heures
- Montant maximal pris en charge : 1 500 € TTC
- Prestation ponctuelle, non renouvelable

5. Profil des candidats

- Expérience en gestion administrative
- Sens de la pédagogie
- Respect de la confidentialité
- Capacité à intervenir auprès d'un public agricole

6. Modalités de sélection

Les candidatures seront analysées par la Commission d'Action Sociale de la CGSS Martinique selon les compétences, l'expérience, la disponibilité géographique et la cohérence tarifaire.

7. Dossier de candidature

Le dossier devra comprendre:

- Lettre de motivation
- Curriculum Vitae de l'intervenant (ou des intervenants)
- Dossier de candidature joint dûment renseigné et signé
- Présentation de la structure
- Justificatifs professionnels (statut, attestation de régularité URSSAF)
- Tarifs pratiqués

Nb : tout dossier incomplet sera considéré comme irrecevable

APPEL A CANDIDATURE INTERVENANT AIDE AU REPIT ADMINISTRATIF

8. Modalités de dépôt

Date limite de dépôt des dossiers de candidature : 15 août 2026

Adresse d'envoi:

Par mail à l'adresse : gsc@cgss-martinique.fr

Ou

Par voie postale (cachet de la Poste faisant foi) :

CGSS Martinique
Quartier Place d'Armes
97232 LAMENTIN

9. Cadre juridique

Le présent appel à candidatures s'inscrit dans le respect des principes de transparence, d'égalité de traitement et de la note de cadrage nationale Aide au répit administratif n°1-2026.